



LES SERVICES DE GESTION DES DÉCHETS VERTS ÉVOLUENT

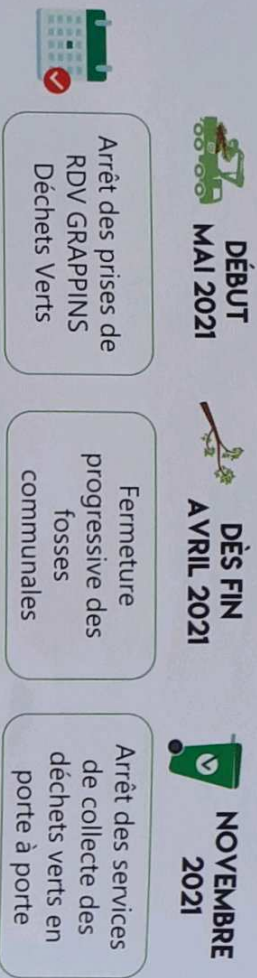
*Ensemble, apprenons à gérer nos
jardins autrement !*



EN ARIÈGE, RÉDUISONS NOS DÉCHETS !
ADOPTÉZ
**LE BON
GESTE !**



LES MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE DE VOS DÉCHETS VERTS ÉVOLUENT



Pourquoi ?

Depuis une décennie, le service public de gestion des déchets se transforme en profondeur en France et l'ensemble des services nécessitent d'être réétudiés et réorganisés.

Soumis à une réglementation de plus en plus contraignante, qui fixe des objectifs de réduction et de prévention des déchets que le Smectom n'atteint pas, se situant ainsi sous le coup de lourdes pénalités fiscales, la priorité a été mise, en 2021, sur les efforts à réaliser en matière de production et de gestion des déchets verts.

En ce qui concerne les services de collecte à domicile des déchets verts :

- La faible densité de population sur la majorité du territoire en fait un service très coûteux.
- On observe une utilisation très disparate de ces services, dont le coût est pourtant supporté par l'ensemble des usagers, via la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (seuls 10% des foyers avec jardin utilisent le service grappin, seules quelques communes concernées par les bacs à déchets verts...).
- Ces collectes en porte à porte ne relèvent pas d'une obligation de service à l'usager.

De la sorte, les collectes à domicile correspondent de moins en moins au cadre donné à la gestion des déchets en France. Il est temps de revenir à des pratiques plus simples, souvent oubliées. Elles permettent pourtant le retour de la matière organique au sol et présentent de nombreux bénéfices pour le jardin et le jardinier.

LE SMECTOM VOUS AIDE À RETROUVER CES PRATIQUES NATURELLES EN VOUS PROPOSANT DIFFÉRENTES SOLUTIONS ET VOUS ACCOMPAGNE DANS LA RÉAPPROPRIATION DE CES SAVOIR-FAIRE.

LE SAVIEZ-VOUS ?



Sur le territoire du Smectom, les déchets verts représentent le **deuxième tonnage le plus important des déchets ménagers**, après les ordures ménagères.



=



168 kg

de déchets verts par an

GÉRER AUTREMENT SES VÉGÉTAUX DE JARDIN, DES AVANTAGES POUR LE JARDIN... ET LE JARDINIER

- * Economie de temps et d'efforts : moins de désherbage, moins de bêchage et des légumes propres grâce au paillage !
- * Economie d'argent : moins d'arrosages et moins d'engrais.
- * Protection de votre sol du lessivage et des variations de température. Votre jardin sera en meilleure santé.
- * Les branchages sont nécessaires pour équilibrer et structurer votre compost : utilisez-les dans votre composteur !



BRÛLER LES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT PAR LE RÉGLEMENT SANITAIRE DÉPARTEMENTAL (RSD) ET PASSIBLE D'UNE AMENDE DE 450€ (ART 13-13 DU CODE PÉNAL).

COMMENT FAIRE POUR MES PETITS VÉGÉTAUX DE JARDIN ?

L'ensemble des petits végétaux de jardin peuvent être directement réutilisés sur place, pour le plus grand bien de vos plantes et pelouses, avec de belles économies d'efforts et d'argent à la clé.

Compostez

Les végétaux du jardin et les déchets de la cuisine font une bonne association pour obtenir un compost de qualité, apprécié par votre jardin.

Réservez votre composteur

En utilisant ce QR code avec votre smartphone



Quelques astuces pour composter facilement vos petits végétaux

- ✓ Pour les petites quantités, vous pouvez les mettre dans votre composteur, ils enrichiront votre compost des déchets de cuisine.
- ✓ Pour les quantités plus importantes, il est plus facile de les composter en tas.
- ✓ Laisser sécher vos tontes avant de les mettre à composter. Pour les réutiliser encore plus facilement, étalez-les en paillage aux endroits où vous souhaitez désherber (pieds de haies, etc.)



Paillez

Étalez vos déchets verts, tonte ou broyat, sur le sol du potager ou autour des arbres et des massifs. Une couche d'au moins 7cm de paillis limite la pousse des mauvaises herbes et diminue les besoins en engrais et en eau.



Mulchez

Ne plus avoir à ramasser les tontes, un gain de temps non négligeable, grâce aux tondeuses mulchuses. Les brins d'herbe sont finement broyés et laissés au sol.

Il existe également des kits à poser sur votre tondeuse.



Réduisez les zones à tondre

Réservez des zones de votre jardin au semis d'une prairie fleurie : cosmos, coquelicots, bleuets...

L'entretien se limite à deux tontes par an, à laisser sur place. Invitez la biodiversité dans votre jardin !

COMMENT FAIRE POUR MES BRANCHAGES ?

Les branchages peuvent avoir besoin d'être transformés en broyat avant réutilisation au jardin. Pour chaque diamètre, une solution existe !



Branches jusqu'à 1 cm.



Broyer à la tondeuse

On peut broyer avec une tondeuse des petits branchages d'un diamètre inférieur à 1 cm ou les fanes et feuilles mortes. Broyer ses déchets végétaux permet de les réutiliser en paillis ou dans le compost.



Branches jusqu'à 4 cm.



Le prêt de broyeurs individuels

Le Smectom prête des broyeurs individuels jusqu'à 48h, afin de vous éviter des déplacements en déchèterie. Vous pouvez ainsi broyer les petits branchages dans le jardin et faire vous-même votre propre broyat.



Branches jusqu'à 14 cm.



Les solutions collectives : les Kiosques à broyat

En partenariat avec les communes, le Smectom développe un service de broyage collectif. Le principe est simple : sur une période d'une à deux semaines, vous pouvez déposer vos branchages dans un lieu défini. Le Smectom et la commune réalisent ensuite l'opération de broyage et le broyat est laissé à disposition des habitants.

➤ *Renseignez-vous auprès de votre mairie ou du Smectom pour savoir si votre commune participe déjà à l'opération et connaître les dates de dépôt.*

Retrouvez de nombreux conseils et astuces dans les supports mis à votre disposition par le Smectom

Le Smectom vous accompagne à mieux maîtriser votre production de déchets verts, mais aussi vous faciliter votre vie de jardinier.



Très complet, ce guide présente toutes les astuces depuis la conception jusqu'à l'entretien, pour avoir un jardin zéro déchet. Disponible aux accueils du Smectom et en téléchargement sur smectom.fr



Conseils, astuces, réservation de broyeurs, achat de composteurs, retrouvez toutes vos informations et outils sur le site internet smectom.fr



CONTACT

Pour des conseils et informations réguliers, suivez-nous sur les réseaux sociaux :



@Smectom - Réduisons nos déchets



05 61 68 02 02

www.smectom.fr

 **Smectom**
du Plantaurel